

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce premier jour de juin 2026, à 19 heures 30 minutes à laquelle sont présents : Madame Karole Thibault, Messieurs Denis Sansoucy, Claude Patry, Marcel Tringle et Denis Patry tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Patry de même qu'en présence de la directrice générale et greffière-trésorière madame Claudie Levasseur.

Absent : Monsieur André St-Pierre, conseiller, ne peut assister à la présente séance.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil.

2026-06-63 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1-Mot de bienvenue
- 2-Vérification du quorum
- 3-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4-Première période de questions
- 5-Réponses aux questions de la séance précédente
- 6-Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026
- 7-Approbation des comptes / Mai 2026
- 8-Correspondance
 - Directrice générale
 - Maire
- 9- Dépôt et adoption des états financiers consolidés de la Municipalité au 31 décembre 2025
- 10- Acceptation de l'offre de service de l'entreprise Multi-Services pour le balayage des chemins et des intersections de la Municipalité pour l'année 2026
- 11- Acceptation de la soumission de Spécialités Électriques – Borne de recharge électrique – Centre communautaire
- 12- Autorisation de signature – Contrat de prise d'appels d'urgence 9-1-1 avec le CAUREQ
- 13- Commandite de la Municipalité pour l'École secondaire du Transcontinental
- 14- Commandite de la Municipalité pour la Petite Bouffe des Frontières
- 15- Appui de la Municipalité pour la Petite Bouffe des Frontières
- 16- Motion de remerciement pour les bénévoles du souper des acériculteurs
- 17- Rapport des élus
- 18- DIVERS
 - a. Jardin communautaire
 - b.

19- Deuxième période de questions

20- Clôture de la séance

21- Prochaine séance du conseil / **LUNDI LE 6 JUILLET 2026**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

**2026-06-64 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Sansoucy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2026-06-65 APPROBATION DES COMPTES / MAI 2026

Il est proposé par la conseillère Madame Karole Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve et ratifie le paiement des dépenses effectuées au mois de mai 2026 depuis la dernière séance du conseil en date du 4 mai 2026 jusqu'à ce jour, totalisant la somme de trente-huit mille neuf cent cinquante-huit dollars et quatre-vingt-six sous (38 958,86 \$), soit une somme de trente-trois mille deux cent un dollars et dix-huit sous (33 201,18 \$) pour la Municipalité, et de cinq mille sept cent cinquante-sept dollars et soixante-et-huit sous (5 757,68 \$) pour le Centre communautaire, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet dont les membres du conseil ont pris connaissance, et conservée aux archives de la Municipalité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Athanase certifie, par les présentes, que les crédits budgétaires sont disponibles pour lesdites dépenses encourues depuis la dernière séance du conseil en date du 4 mai 2026 jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Athanase, ce 1^{er} juin 2026.

Claudie Levasseur

Directrice générale et greffière-trésorière

CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Aucune correspondance reçue au cours du dernier mois.

CORRESPONDANCE DU MAIRE

- Invitation de la part de la municipalité de Dégelis pour participer à une importante rencontre portant sur le projet de construction d'une résidence innovante destinée aux personnes semi-autonomes, non autonomes et en fin de vie. Ce projet, d'une grande portée pour notre milieu, concerne l'ensemble de la communauté témiscouataine. Votre présence serait grandement appréciée afin de témoigner de l'importance de cette initiative pour notre population et de soutenir les démarches visant à en favoriser l'aboutissement.

2026-06-66 DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Claudie Levasseur, dépose, séance tenante, le rapport financier 2025 de la municipalité de Saint-Athanase pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de ce rapport financier lors d'une séance de travail précédant la séance ordinaire de ce conseil, et s'en disent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le dépôt et adopte le rapport financier consolidé de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, tel que rédigé par les vérificateurs comptables Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

QUE le maire, Monsieur Mario Patry, fera rapport sur les faits saillants des états financiers 2025 de la Municipalité et du rapport du vérificateur externe, lors de la séance de ce conseil à se tenir en date du 6 juillet 2026;

QUE le maire ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Athanase, tout document se rapportant audit rapport financier;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, à déposer le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) dans les délais prescrits.

**2026-06-67 ACCEPTATION DE L’OFFRE DE SERVICE DE
L’ENTREPRISE MULTI-SERVICES POUR LE
BALAYAGE DES CHEMINS ET DES
INTERSECTIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR
L’ANNÉE 2026**

ATTENDU QUE la Municipalité peut, selon le seuil minimal décrété et selon le montant de l’appel d’offre, conclure un contrat de gré à gré ;

ATTENDU QUE la direction générale a fait une demande à l’entreprise Multi-Services pour l’envoi d’une offre de service;

ATTENDU QUE l’entreprise a soumis une offre de service au montant de 1 900 \$ avant taxes pour effectuer ce service pour l’année 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Marcel Tringle et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte l’offre de service de l’entreprise Multi-Services pour le balayage des chemins et des intersections pour la saison estivale 2026 aux conditions décrites dans l’offre de services;

QUE lesdits travaux devront être exécutés dès que les conditions seront favorables.

**2026-06-68 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE
SPÉCIALITÉS ÉLECTRIQUES – BORNE DE
RECHARGE ÉLECTRIQUE – CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE nous avons installé une borne électrique gratuite au centre communautaire;

ATTENDU QUE les conseillers sont d’avis que la Municipalité devrait avoir une borne payante;

ATTENDU QUE la Municipalité peut, selon le seuil minimal décrété et selon le montant de l’appel d’offre, conclure un contrat de gré à gré ;

ATTENDU QUE Monsieur Pascal Beaulieu, chargé de projet pour le centre communautaire, a fait une demande à l’entreprise Spécialités Électriques pour l’envoi d’une soumission pour le remplacement de la borne électrique au centre communautaire;

ATTENDU QUE l’entreprise a envoyé une soumission portant le numéro 2762 et datée du 30 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Sansoucy et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte la soumission numéro 2762 de l’entreprise Spécialité Électriques pour le remplacement de la borne électrique au centre communautaire.

**2026-06-69 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE
SERVICE DE PRISE D’APPELS D’URGENCE 9-1-1
AVEC LE CAUREQ**

ATTENDU QUE le Centre d’appel d’urgence des régions de l’Est du Québec (CAUREQ) offre un service de centre d’urgence 9-1-1 (CU 9-1-1);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Athanase a la responsabilité de s’assurer que son territoire est desservi par un centre d’urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Athanase souhaite confier au CAUREQ la gestion et l’exploitation du centre d’urgence 9-1-1 pour son territoire;

ATTENDU QU’un contrat a été convenu entre les parties établissant les modalités de prestation du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l’unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal approuve le contrat à intervenir entre la Municipalité de Saint-Athanase et le Centre d’appel d’urgence des régions de l’Est du Québec (CAUREQ) concernant la fourniture d’un service de prise d’appel d’urgence 9-1-1;

QUE ce contrat soit conclu pour la durée conforme aux modalités prévues;

QUE le maire, Monsieur Mario Patry et la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Claudie Levasseur soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase, ledit contrat ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité de Saint-Athanase s’engage à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ce contrat;

QU’une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au CAUREQ et jointe au contrat à titre d’annexe.

**2026-06-70 COMMANDITE DE LA MUNICIPALITÉ POUR
L'ÉCOLE SECONDAIRE DU TRANSCONTINENTAL**

ATTENDU QUE quatre adolescents de notre Municipalité gradueront cette année à l'école secondaire du Transcontinental, soient : Madeleine Bernier, Marie-Ève Beaupré, Adam Bernier et Émile Sirois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Karole Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil félicite ces élèves pour leur graduation et leur souhaite une bonne continuité.

QUE ce conseil verse un montant individuel de 100.00 \$ comme bourse pour Madeleine Bernier, Marie-Ève Beaupré, Adam Bernier et Émile Sirois.

QUE ce conseil nomme le maire, Monsieur Mario Patry, pour la remise de cette bourse qui se tiendra le samedi 20 juin 2026 à 16h à l'église de Rivière-Bleue;

QUE le conseil nomme également Monsieur Claude Patry, conseiller de la Municipalité en remplacement de Monsieur Mario Patry en cas d'empêchement.

**2026-06-71 COMMANDITE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA
PETITE BOUFFE DES FRONTIÈRES**

Madame Karole Thibault, conseillère, se retire de la présente discussion.

ATTENDU QUE la Petite bouffe des Frontières a demandé une aide financière à la Municipalité de Saint-Athanase et les municipalités du Transcontinental pour équilibrer son budget;

ATTENDU QUE la direction générale de l'organisme a besoin d'une certitude pour faire ses budgets pour les années 2027 et 2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Marcel Tringle et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le commanditaire au montant de deux cents dollars (200 \$) pour les activités quotidiennes de la Petite bouffe des Frontières pour l'année 2026;

QUE le conseil autorise un commanditaire de 1 000 \$ pour l'année 2027 et 1 000 \$ pour l'année 2028.

**2026-06-72 APPUI DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PETITE
BOUFFE DESD FRONTIÈRES**

Madame Karole Thibault, conseillère, se retire de la présente discussion.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Athanase appui le projet PBDF présente pour sa communauté avec pérennité de la Petite Bouffe des Frontières.

**MOTION DE REMERCIEMENT POUR LES BÉNÉVOLES DU
SOUPER DES ACÉRICULTEURS**

Il est proposé par tous les membres présents du conseil municipal de Saint-Athanase et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la motion suivante :

MOTION EST DONNÉE :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Athanase tiennent à féliciter les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation et la tenue du Souper annuel des Acériculteurs de Saint-Athanase pour leur participation, leur implication active et leur grande contribution qui ont fait de ce souper un franc succès.

RAPPORT DES ÉLUS

Aucun compte-rendu pour le dernier mois.

DIVERS

a. Jardin communautaire

Le jardin communautaire est finalement établi dans le parc Georges-Labrecque.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée puisqu'il n'y a personne dans l'assistance.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

A 20 heures 03 minutes tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président de l'assemblée Monsieur Mario Patry, déclare la séance close et lève l'assemblée.

.....

M. Mario Patry, maire

.....

Mme. Claudie Levasseur

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Mario Patry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.